LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Direction générale Affaires européennes et juridiques, marchés publics et logistique
Service Navigation intérieure et logistique

E-mail : inlandnavigation@mmtp.etat.lu
Tel. : +352-247 84957
L-2938 LUXEMBOURG

Demande de certificat de l'Union pour bateau de navigation intérieure

(conformément à la réglementation sur les prescriptions techniques des bateaux de navigation intérieure)

*** sélectionner ce qui convient**

- ☐ *Demande de délivrance d'un certificat* de bateau de navigation intérieure *(art. 6 de la loi de 2019) **
- ☐ *Demande de remplacement d'un certificat* de bateau de navigation intérieure *(art. 13 de la loi de 2019) **
- ☐ *Demande de renouvellement d'un certificat* de bateau de navigation intérieure *(art. 12 de la loi de 2019) **
- ☐ *Demande de prorogation de la validité d'un certificat* de bateau de navigation intérieure *(art. 11 de la loi de 2019) **
- ☐ *Demande d'un nouveau certificat* de bateau de navigation intérieure *en cas de modification (art. 14 de la loi de 2019) **

Propriétaire	
Nom, prénom	
Adresse exacte	
Téléphone de contact	
Adresse e-mail	
Bateau (avant transformation)	
Nom Nouveau nom ou nouvelle devise	
Type	
Numéro européen unique (ENI)	
☐ Tonnage*/déplacement d'eau* ☐ Nombre de passagers*	

No du certificat ☐ de visite* ☐ de bateau de navigation intérieure *	
Année et lieu de construction	
Bateau (neuf ou après transformation)	
Lieu d'immatriculation	
Port d'attache	
Type	
Nom du Chantier	
Lieu et pays du chantier	
No et année de construction	
Date de réception prévue	
Longueur prévue	
Nombre de passagers	
Organisme de contrôle	
Contrôle complet par	☐ Bureau Veritas
	☐ DNV GL
	☐ Lloyd's Register
	☐ Autres :
Visite par la commission de visite	
Autres informations	
Certificat d'agrément ADN	
Validité du certificat d'agrément ADN	
☐ Raisons pour la modification* ☐ prorogation*	

* Sélectionner ce qui convient

Justificatifs requis

Pièces à joindre

- ☐ Copie du certificat de jaugeage
- ☐ Attestation de la société de classification conformément à la Convention de Genève du 15 février 1966/ à la direction 2006/87/CE amendée (**pas** en cas de nouvelle construction)
- ☐ Preuve de paiement des frais d'instruction payable auprès de l'Administration de l'Enregistrement, des Domaines et de la TVA*.

En cas de nouvelle construction

- ☐ Annexe au formulaire F1 pour nouvelle construction

En cas de modification

- ☐ Copie du plan de construction
- ☐ Copie du certificat de visite/communautaire

En cas de demande d'un duplicata

- ☐ Preuve de la perte / vol / destruction

- ☐ Autres :

*Taxe d'instruction

La taxe d'instruction du dossier s'élève à

- 200 euros pour la délivrance d'un certificat de bateau de navigation intérieure.
- 100 euros pour la délivrance d'un certificat de de bateau de navigation intérieure.
- 50 euros pour le remplacement ou l'adaptation d'un certificat de bateau de navigation intérieure.

La taxe d'instruction visée dans les alinéas 1er à 3 a la nature d'un droit de timbre qui est payable auprès de l'Administration de l'Enregistrement, des Domaines et de la TVA.
Le paiement de cette taxe doit être prouvé par le demandeur au moment de l'introduction de la demande. Cette taxe ne peut pas être restituée.

Administration de l'Enregistrement, des Domaines et de la TVA

- Bureau des amendes et recouvrements

BIC : CCPLULL
IBAN : LU13 1111 0011 4679 0000

Je soussigné, _____,

en ma qualité de _____ certifie que la présente est sincère et vraie et je prends note qu'en cas de fausse déclaration ou de déclaration incomplète, je m'expose aux sanctions prévues par le Code pénal luxembourgeois.

Je déclare que je suis autorisé d'agir au nom du propriétaire.

Je marque mon accord à ce que les données soumises fassent l'objet d'un traitement des données dans le cadre de la gestion de la flotte.

Déclaration Protection des données

Dans le cadre de ses missions d'intérêt public, le service de la navigation fluviale et de la logistique du Ministère de la Mobilité et des Travaux publics recueille et utilise vos données à caractère personnel afin de permettre le traitement de votre dossier de demande de certificat communautaire, d'agrément, de certificat de jaugeage, permis d'exploitant etc. selon les dispositions légales nationales ou européennes en vigueur.

Les données traitées, ou partie d'entre elles, nécessaires à l'accomplissement des missions publiques ou intérêts légitimes du/des destinataires, sont susceptibles d'être communiquées à l'Administration de l'enregistrement et des domaines ou d'être intégrées dans des bases de données européennes (EHDB).

Les données traitées peuvent être également utilisées pour des fins statistiques. Pour le surplus elles sont susceptibles d'être conservées à des fins d'archivage public.

Elles ne sont pas conservées au-delà de 2 ans après la déchéance du titre, sauf disposition légale contraire.

La fourniture de ces données est nécessaire au traitement de votre demande. Ces informations doivent être précises et refléter la réalité de votre situation sans quoi votre demande pourrait ne pas aboutir correctement. De plus vous vous exposez à des sanctions en cas de fausses déclarations.

Les règles légales de protection des données à caractère personnel, notamment les droits reconnus aux personnes concernées par les traitements effectués (droits d'accès, de rectification, d'effacement des données, voir droit d'opposition ou d'exiger la limitation du traitement) sont applicables dans les conditions et sous réserve des exceptions et dérogations prévues.

La CNPD (Commission nationale de la protection des données) peut être saisie, le cas échéant, d'une réclamation ou demande relative aux droits des intéressés.

Une réclamation peut être directement adressée au service de la navigation fluviale et de la logistique par courrier, à son DPO à l'adresse mail dpo@mmtp.etat.lu , ou à défaut à la Commission nationale pour la protection des données 15, Boulevard du Jazz L-4370 Belvaux Tél. : (+352) 26 10 60 -1.

(Date)

	Réservé à l'Administration	
	Saisine de la commission de visite	☐ Oui ☐ Non
	Avis	
	Décision	